



Connaissez vous la revue Vélocité ? C'est la revue nationale portée par la FUB qui est publiée tous les trimestres. Vous avez déjà sûrement dû feuilleter une de leur revue lors de nos rencontres avec vous. Cette fois ci-nous publions un article dedans à l'occasion du mi-mandat municipal de la mairie de Saumur.

Saumur (49) est une ville moyenne d'un peu moins de 30 000 habitant·es qui se situe entre Angers et Tours. C'est une ville peu étendue que l'on peut traverser entièrement à vélo en parcourant moins de 10 km. Depuis deux ans, Place au Vélo en Saumurois défend la place du vélo à Saumur auprès des collectivités.

Le constat des habitant·es qui ont participé à la création de l'association était unanime : **se déplacer à vélo est dangereux, la mobilité à vélo n'a pas de place dans les politiques publiques, et les aménagements mis en œuvre récemment ne sont pas convenables.**

Les collectivités font une promotion soutenue du vélo

La ville et l'agglomération, portées par Jacky Goulet, ont mis en place rapidement une large campagne de promotion et de mise en avant du vélo. Une [plateforme](#) en ligne permet de suivre les 80 propositions de la campagne et leur avancement. On peut se féliciter de l'ambition de la politique cyclable : créer un réseau de pistes cyclables sécurisées dans toute la ville, installer des accroche- vélos, des bornes de recharge et des parkings sécurisés, étendre les zones de rencontre et les zones 30, transmettre une culture du vélo à nos enfants.

Saumur Val de Loire a créé une nouvelle marque « PLUS » et son [guide](#) annonce que « les déplacements doux - à vélo, ... - se développent de manière exponentielle » et que « la multiplication des itinéraires cyclables... rend désormais possible tous les trajets du domicile vers le travail, les commerces et les services. »

Une forte demande des cyclistes

Saumur suit cette tendance nationale de développement de la mobilité à vélo. En 2022, notre association a vu le nombre de ses adhérent·es doubler, nous sommes maintenant plus de 120.

Au dernier [Baromètre des villes cyclables](#), Saumur a récolté 209 réponses, alors qu'elle n'avait reçue

que 71 deux ans plus tôt. La campagne Mai à vélo est également une réussite : 50 marquages BicyCode et 9 600 km parcourus sur Géovélo (+35 % par rapport à 2021) en 2022, 26 000 km parcourus par 544 personnes cette année !

Enfin peu d'écoute et peu d'avancées

L'objectif de notre association est de nouer un dialogue avec la collectivité pour avancer conjointement. Malgré de nombreux rendez-vous, notre souhait d'être impliqué, notre démonstration d'une expertise d'usage et la promesse du maire de Saumur, factuellement rien n'est mis en œuvre pour travailler ensemble. Le Schéma Directeur Cyclable n'a abouti à aucun budget validé publiquement.

Par ailleurs, nous observons que le contrat de la chargée d'animation vélo n'a pas été renouvelé. La mise en place de sas vélo est largement vantée dans l'avancement du Plan Vélo mais démontre un souhait d'aménager à minima l'espace public : dans la majorité des cas, ces marquages au niveau des feux tricolores ne sont pas desservis ni par une piste, ni par une bande cyclable et sont donc inaccessibles. Chaque projet d'aménagement est présenté en séance publique lorsqu'il est déjà établi et sur lequel très peu de marges de manœuvre sont possibles. Lors des projets réalisés ces deux dernières années, dans la majorité des cas l'espace piéton est transformé en voie verte, et dans les autres aucun aménagement cyclable n'a été mis en place.



Pour autant, le travail de notre association est à chaque fois conséquent et démontre une expertise d'usage que nous souhaitons continuer d'étoffer. Nous analysons l'existant en comptant et examinant les flux des cyclistes, nous rédigeons une note d'intention à destination des élus. Après

un échange avec la collectivité, nous critiquons le projet à froid en confrontant les choix techniques des services avec les recommandations du CEREMA. Enfin nous rédigeons un courrier de synthèse avec des propositions d'amélioration d'aménagements.

Concernant le projet du [Pont Pompidou](#), le seul passage vers l'ouest de Saumur, alors que nous n'avions aucune réponse de la collectivité, nous sommes allés plus loin en déposant un recours gracieux. Finalement, nous n'avons pas eu de réponse et le pont a été refait sans aménagement cyclable.

Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse malgré l'aide du [Collectif vélo Pays de la Loire](#) et des autres associations qui ont plus d'expérience. La rue de Rouen, un axe structurant Nord-Sud qui dessert la gare, va d'ailleurs être refaite sans respecter complètement les [recommandations du CEREMA](#) bien qu'elle fasse partie des aménagements lauréats du [Fonds de Mobilités Actives en 2021](#).

Nous souhaitons vivement faire aboutir notre offre de travail collaboratif avec les collectivités mais nous projetons également des actions en justice avec l'appui d'une nouvelle association, VéLo 228 Anjou-Maine, qui s'est donnée pour mission de faire respecter l'article [L228](#) du code de l'environnement.

Nous sommes confiant·es pour la suite, les Saumurois·es sont de notre côté.

Pour lire l'article comme si vous étiez sur la revue, vous pouvez y accéder ici :

<https://nc.placeauveloensaumurois.fr/index.php/s/ZQFbqfYj7XjteR>
<https://nc.placeauveloensaumurois.fr/index.php/s/ZQFbqfYj7XjteR>

Partager cet article :